



Bilan actif

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

	Brut	Amortisseme Dépréciation	Net 30/06/2025	Net 30/06/2024
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	600	600		167
Fonds commercial (1)	270 000		270 000	270 000
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	71 669	7 067	64 601	21 316
Installations techniques, matériel et outillage industriels	52 320	26 456	25 864	11 239
Autres immobilisations corporelles	59 975	43 864	16 111	23 380
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	6 000		6 000	6 000
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	460 563	77 988	382 576	332 101
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	16 758		16 758	10 942
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	430 348		430 348	369 075
Autres créances	130 439		130 439	110 884
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	190 234		190 234	99 541
Charges constatées d'avance (3)	1 424		1 424	2 094
TOTAL ACTIF CIRCULANT	769 203		769 203	592 536
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	1 229 766	77 988	1 151 779	924 638
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	30/06/2025	30/06/2024
CAPITAUX PROPRES		
Capital	5 000	5 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	500	500
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	100 173	68 439
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	182 170	81 734
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	287 843	155 673
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	210 621	262 816
Emprunts et dettes financières diverses (3)	22 800	22 800
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	408 366	347 151
Dettes fiscales et sociales	218 101	133 173
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	4 048	3 024
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	863 936	768 965
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	1 151 779	924 638
(1) Dont à plus d'un an (a)	156 846	209 732
(1) Dont à moins d'un an (a)	707 090	559 232
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	751	489
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

COMPTES ANNUELS

2025

Période du 01/07/2024 au 30/06/2025

Annexe





Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS A.D.B.BATIMENT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2025, dont le total est de 1 151 779 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 182 170 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2024 au 30/06/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets :
RAS
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	270 000			270 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	600			600
Immobilisations incorporelles	270 600			270 600
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	23 319	48 350		71 669
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	26 614	25 706		52 320
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	40 453	7 135		47 588
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	9 494	2 893		12 387
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	99 879	84 084		183 963
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	6 000			6 000
Immobilisations financières	6 000			6 000
ACTIF IMMOBILISE	376 479	84 084		460 563

 Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux	2 694 586		2 694 586
Etudes			
Prestations de services			
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes			
TOTAL	2 694 586		2 694 586

A.D.B. BATIMENT

**Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 euros**

Siège social : 5 Rue des Commerçants, 16400 PUYMOYEN

912 682 697 RCS Angoulême

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 22 DECEMBRE 2025**

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 30 juin 2025**

L'Associée Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2025 s'élevant à 182 169,99 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	182 169,99 euros
A titre de dividende global à l'Associée Unique	50 000,00 euros
Soit 100,00 euros par action	
Le solde	132 169,99 euros

En totalité au compte « **autres réserves** » qui s'élève ainsi à 232 342,72 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 22 décembre 2025.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 50 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'Associée Unique prend acte que les dividendes distribués depuis la constitution de la Société ont été les suivants :

Exercice clos le 30 juin 2023 : Néant

Exercice clos le 30 juin 2024 :
50 000,00 euros, soit 100,00 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 50 000,00 euros

Certifié conforme
La Présidente
La société A.D HOLDING
Représentée par Monsieur David ARREBOLA SANCHIS